

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE-RENDU – RENCONTRE DU 21 MAI 2015

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

Mme Suzanne Verreault, Présidente	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, Conseillère municipale — district de Limoilou
Mme Véronique Lalande	Porte-parole, Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec
M Alain Samson	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
Mme Mélanie Lévesque	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M Anick Métivier	Directeur adjoint, relation avec la communauté, Port de Québec.
Mme Renée Levaque	Coordonnatrice Santé et environnement, Direction régionale de Santé publique
M Normand Brault	Conseiller au contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
Mme Catherine Fontaine	Secrétariat à la Capitale-Nationale,
Nicolas Saucier	Vice-président, Conseil de Quartier Saint-Roch
Mme Sylvie Verreault	Division de la Qualité du milieu, Ville de Québec
M François Gonthier-Gignac	Administrateur, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Pierre Turgeon	Administrateur, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M Frédéric Lewis	Secrétaire du Comité de vigilance des activités portuaires

Étaient absents:	
M Steeve Verret	Conseiller municipal – membre du comité exécutif responsable de l’environnement
M Maxime Girard	Conseil de quartier de Lairet
M Gilles Dufour	Directeur général adjoint, Développement durable de la Ville de Québec.
Postes vacants :	
Conseil régional de l’environnement Capitale-Nationale	
Comité de relations avec la communauté du Port de Québec	
ORDRE DU JOUR	
1. Mot de bienvenue et présentation des membres	5 min
2. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 23 avril 2015	10 min
3. Suivis des dossiers – 23 avril 2015	15 min
4. Suivi d’information du MDDELCC	5 min
5. Suivi d’information de la DRSP	5 min
6. Suivi d’information du Port de Québec	5 min
7. Bilan annuel	1h

8. Révision du mandat du CVAP	1h
9. Plan d'action	5 min
10. Autres sujets	15 min
11. Date de la prochaine rencontre 11 juin 2015	1 min
12. Fin de la rencontre	1 min

Abréviations : VQ=Ville de Québec; SCN=Secrétariat de la Capitale nationale

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
1— Mot de bienvenue	<p>18h37</p> <p>Adoption de l'ordre du jour avec quelques modifications.</p> <p>M. Gonthier Gignac introduit son départ et présente ses motivations à ce faire. Il souligne qu'il est disponible pour l'accompagnement du CVAP sur le dossier de révision du mandat.</p> <p>Des remerciements lui sont adressés en regard de la qualité de son travail.</p>			
2— Adoption du compte-rendu de la rencontre	<p>M. Métivier mentionne qu'après validation auprès de M. Maloney, directeur environnement du Port de Québec, la</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
du 23 avril 2015	<p>présentation sur la version préliminaire de la procédure d'évaluation des effets environnementaux n'est pas de nature publique puisqu'il s'agit d'une version de travail, et qu'elle doit être élaguée du compte-rendu, ce qui est conforme aux procédures du Comité en pareil cas (huis clos à la demande d'un membre).</p> <p>M. Métivier souligne que certains commentaires et recommandations formulées par le Comité lors de la présentation ont été retenus et ont permis de bonifier la procédure.</p> <p>Le compte-rendu est adopté avec les modifications demandées.</p>	Faire les modifications au compte-rendu.	Secrétaire	Prochaine rencontre
3— Suivis des dossiers – 23 avril 2015	<p>Chacun des points de suivis sont revu. Ces éléments concernent majoritairement la préparation de l'assemblée publique annuelle et sont reclassés dans la section correspondante.</p> <p>Concernant le site Internet :</p> <p>Dernière mouture (3e) de l'arborescence à nouveau présentée aux membres, cette fois-ci accompagnées de la maquette (wire frame), toutes deux conçues en fonction des paramètres établis par le sous-comité de travail.</p> <p>Le site demeure à être alimenté en texte et en documents.</p>	<p>Transmission de toutes les archives.</p> <p>Fournir le matériel</p>	<p>Présidente</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Avant la prochaine rencontre.</p> <p>Avant la prochaine</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>Les membres demandent une rétroaction et une surveillance de l'échéancier.</p> <p>Postes vacants :</p> <p>M. Métivier informe le comité qu'il y a maintenant un représentant désigné pour le Comité de relation avec la communauté, il s'agit de M. Pierre Cazalis. Côté CRE, l'organisme est toujours à la recherche d'un représentant.</p>	<p>nécessaire</p> <p>Solliciter une présentation auprès d'Unik.</p> <p>Vérifier les échéanciers d'Unik au contrat.</p> <p>Ajouter M. Cazalis à la liste d'envoi.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Présidente</p> <p>Secrétaire</p>	<p>rencontre.</p> <p>Avant la prochaine rencontre.</p> <p>Avant la prochaine rencontre.</p> <p>Avant la prochaine rencontre.</p>
<p>4— Suivi d'information du MDDELCC</p>	<p>Le représentant du Ministère donne le point concernant la position du ministre sur le projet d'agrandissement Beauport 2020 et le processus d'évaluation environnementale, à savoir s'il y aura ou non BAPE en marge des travaux de l'Agence d'évaluation environnementale fédérale. La notion de souveraineté environnementale aura largement été abordée dans les médias durant les semaines précédentes.</p> <p>En complément d'information, le représentant de l'APQ mentionne qu'il n'y aura pas de duc-d'Albe dans le projet et qu'il</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>ne concerne pas le terminal de croisière.</p> <p>Sur un autre point, le représentant du Ministère informe les membres du comité sur le suivi permettant, à la réception de plainte, de trouver le navire ou les compagnies en cause, ce qui implique une veille sur les arrivages.</p> <p>Un membre réagit en commentant que le fait de s'attarder aux événements ponctuels démontre une méconnaissance de la problématique vécue par les citoyens (de nature continue).</p> <p>Un autre membre résume ainsi l'échange, symptomatique du défi d'harmonisation des efforts puisque la gestion des plaintes au Ministère se fait à des fins d'applications réglementaires et pénales, alors que l'objectif de vigilance citoyenne a pour objet la santé publique et la reconnaissance d'une problématique.</p> <p>Ceci explique aussi la difficulté du CVAP d'avoir accès à de l'information amassée afin d'identifier des coupables alors que l'objectif de vigie ne cherche à faire reconnaître la problématique et la difficulté pour les plaignants (victimes) de documenter leur cas afin d'obtenir une attention politique et des considérations.</p> <p>Un membre ajoute que, parce que le cadre normatif est en réaction au problème, ce n'est pas en s'adressant à une section d'enquête en mode pénal que seront obtenues de telles considérations. De ce fait, un élément de révision de la LQE serait d'introduire un préjugé favorable au citoyen afin qu'il ne soit pas responsable de la démonstration d'un préjudice et du fardeau de</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>la preuve suivant le dépôt d'une plainte. Cet élément pourrait faire l'objet d'une recommandation par le CVAP.</p>			
<p>5— Suivi d'information de la DSP</p>	<p>La représentante de la DSP informe le comité que son équipe termine l'avis complémentaire sur le Nickel. Que cet avis est en validation auprès des partenaires et qu'il sera présenté au comité intersectoriel (CISEL) puis rendu public. Il sera validé sous peu auprès des partenaires, ceux-ci incluent les générateurs de risque ainsi que le Conseil régional de l'environnement.</p> <p>Par ailleurs, la DSP n'a pas entrepris de « grande étude » sur la santé globale dans Limoilou. Bien que cela demeure l'intention, des partenaires doivent d'abord être identifiés pour ce faire. Les balises et le montage financier demeurent à être définies. Le CVAP peut faire une demande renouvelée à l'effet d'obtenir cette étude. Ce chantier pourrait démarrer à l'automne 2015.</p>			
<p>6— Suivi d'information du Port de Québec</p>	<p>Pour le représentant de l'APQ, il y aurait eu des avancées depuis la création du CVAP, notamment 27 millions investi en mitigation dans les dernières années et des avancées sur le plan juridique concernant la divulgation.</p> <p>Il n'y aurait pas de nouvelle concernant le financement demandé pour le projet d'agrandissement. Dès qu'il y en aura, il sera</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>possible d’obtenir une présentation sur le projet. Il est aussi possible d’obtenir une présentation sur le projet d’agrandissement du terminal de croisière.</p> <p>Concernant la demande de divulgation d’informations adressées à M. Mario Girard à l’intention des usagers du port, la demande sera portée par M. Girard lors du prochain comité des usagers (composé des dirigeants). Un suivi écrit sera acheminé à la présidente suite à la demande de celle-ci adressée au représentant de l’APQ.</p> <p>Le représentant apporte un point de précision sur la Procédure d’évaluation des effets environnementaux. Les projets qui s’inscrivent dans le plan d’utilisation des sols (PUS) en vigueur ne sont pas désignés. L’agrandissement vers Beauport n’est donc pas désigné puisqu’il est dans le PUS.</p>			
7— Bilan annuel (et AGA)	<p>a- AGA</p> <p>Le Comité se penche sur une proposition d’invitation. Le contenu est remanié en fonction des commentaires reçus. Il faut retirer l’ordre du jour de l’invitation. Il ne faut pas consulter inutilement le Comité sur le format de l’invitation.</p> <p>Une diffusion dans les hebdomadaires locaux (Québec Express, Le Carrefour, Le Soleil ou le Journal de Québec) est envisagée.</p> <p>Un relais de l’information est ensuite envisagé par les Conseils de</p>	<p>Remanier et publiciser l’invitation</p> <p>Rencontrer Mme Marie Christine Magnan, conseillère en communication à la Ville de Québec.</p> <p>Contacteur M.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Présidente</p> <p>Secrétaire</p>	

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>quartier et l'utilisation des listes d'abonné(e)s par Denis Bergeron.</p> <p>b- Bilan annuel. Il y a discussion autour du canevas et le contenu des diverses sections (Mot de présidente, historique, mandat, objectifs, responsabilités, composition, calendrier des rencontres, activités et réalisations, constats, etc.). Les modifications proposées par les membres seront apportées dans la prochaine mouture.</p> <p>En particulier sur les constats, un tableau synthèse de la discussion précédente est présenté par le secrétaire pour offrir un support à l'exercice de rédaction. Le comité élague et dégage les points qui sont consensuels.</p> <p>Il est suggéré de formuler un constat très général pour ensuite de détailler la chose et de reprendre deux des constats identifiés dans le document de révision du mandat.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Climat de collaboration en progression. 2. Difficulté d'obtenir les informations nécessaires à 	<p>Bergeron et lui acheminer les documents à être diffusés.</p> <p>Faire parvenir l'invitation à diffuser aux membres</p> <p>Les membres doivent acheminer 3</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Membres</p>	<p>Le 27 au matin au plus tard.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
	<p>l'exercice d'une vigilance.</p> <p>Parmi les éléments qui font pratiquement unanimité, plusieurs membres soulignent l'avancée que représente la mise à jour des documents historiques montrant que le problème était connu. Il est aussi reconnu que le comité ne peut fonctionner à pleine vapeur sur tous les fronts simultanément et en négation des contraintes administratives et organisationnelles. Il est dit aussi qu'on ne connaît pas l'impact des mesures de mitigation mises en vigueur.</p> <p>La présidente avance la proposition de tenir une rencontre spéciale le mercredi 3 juin spécifiquement la question des constats. On convient que chacun alimente de ses réflexions le secrétaire dans l'entretemps. Lors de cette rencontre, il y aura aussi lieu de finaliser la formule de présentation.</p>	<p>constats et 3 observations au secrétaire pour la préparation du document de travail.</p> <p>Préparer la prochaine mouture du document de travail et l'acheminer aux membres.</p> <p>Valider la disponibilité de la salle.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Le 29 mai.</p> <p>Avant la prochaine rencontre.</p>
8— Révision du mandat du CVAP	Proposition de report de la révision de mandat en septembre. Les membres conviennent de le remettre à l'ordre du jour de la rencontre régulière subséquente.	Remettre à l'ordre du jour.	Secrétaire	Rentrée de septembre
9— Plan d'action	<p>Il s'agit d'un point statutaire. Le plan d'action est présenté à même le document d'assemblée.</p> <p>Il n'y a pas eu de discussion sur ce sujet.</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESP.	ÉCHÉANCE
14— Autres sujets	Visite des installations du Port. Un nouveau sondage visant à déterminer les dates de visites a été lancé dans la journée, et le résultat sera relevé le mercredi suivant.	Faire parvenir l'avis de convocation aux nouveaux membres Relever le résultat et confirmer l'invitation aux membres	Secrétaire Secrétaire	Avant la prochaine rencontre Semaine suivante
15— Date de la prochaine rencontre	Rencontre spéciale le 3 juin 2015, 18 h 30	Faire parvenir l'avis de convocation et les documents préparatoires.	Secrétaire	Avant la prochaine rencontre
16— Fin de la rencontre	La rencontre est levée à 22 : 27			